



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE LA SARTHE

RÉUNION DES CLUBS DU SAMEDI 28 JANVIER 2023

Présents et absents :

Comité directeur: Mireille Touchard, Catherine Broquet, Alain Martin, Yannick Livet,
Bernard Migot, Gilbert Paillette.

Absent excusé : Nicolas Touchard

Clubs : présence de 27 clubs sur les 35 du codep, les MI sont aussi représentés.

Absents excusés : UV Fresnay, Cyclos Lhommois

Absents : AFV, SC Malicorne, VLS Mamers, ACJ (Nuillé-le-Jallais),
ACVTT Sillé-le-Guillaume), CCV (Tennie).

Rappel : *le président d'un club n'est pas le seul à pouvoir le représenter au sein du codep ! Tout membre de son comité directeur ou, à défaut, tout autre membre de son club le peut s'il a l'accord de son CD.*

Quelques chiffres :

- Les effectifs du codep à ce jour : 1223 licenciés.

- Le codep regroupe actuellement 35 clubs dont un nouveau : Vélo pour Tous, mais certains ne sont pas encore réaffiliés.

Un nouveau président, de nouvelles présidentes :



Patrick Grudé
CC Montbizot



Martine Evrard
LRC St-Corneille



Claudie Lesiourd
VPT Le Mans

Quelques dates :

- 25 février, à 9h : AG du codep FFRP à Vibraye. Si quelqu'un peut y représenter notre codep...
- 4 février et 4 mars : stage animateurs à la Maison des Sports
- 14 mars, 8 avril, 13 mai : stages PSC1 organisés par le CDOS
- 1 avril : stage mécanique à Téléché
- 7 mai (au lieu du 14) : la Piste du Roussard
- 10 mai : « Malraux à vélo » à Allonnes, promouvoir ce mode de déplacement
- 24 mai : journée « Évasion » en Sarthe (pour des jeunes en situation de handicap et hospitalisés)
- 3 juin : stage maniabilité et sécurité à la Maison des Sports



Calendrier départemental :

Le consulter sur le site du codep, notamment pour les critères des jeunes et les brevets de randonneurs qualitatifs pour le prochain Paris-Brest-Paris.
A noter que la Ludoromaine ne sera organisée qu'en 2024.

Formations :

- Basicompta : contacter Mireille qui regroupe les candidatures. Une formation est fixée dès qu'il y a au moins 3 candidatures. Donner, si possible, 2 candidats par club.
- Animateurs club : il faut au moins un animateur dans un club pour recevoir des jeunes, sauf si ceux-ci roulent avec leurs parents. Il y a des formations équivalentes dans d'autres fédérations, à voir.
Un ou des adultes accompagnateurs peuvent être déclarés à la fédération par le président d'un club. Ils pourront ensuite accompagner un animateur pour l'encadrement de jeunes.
- Les niveaux de formations (animateurs, initiateurs...) sont maintenant attribués à vie, il n'y a plus de recyclage.
- Formation de dirigeants (nouveau) : elle aura lieu dans tous les départements et pourra accueillir n'importe quel licencié. La date est à fixer dans chaque département. Beaucoup de sujets d'étude sont possibles : utilisation de l'espace fédéral sur le site FFCT, responsabilités, déclarations... Ces sujets seront fixés selon les intérêts des participants.

Questions des clubs, réponses, échanges d'idées et d'informations :

Inscriptions aux organisations :

Les inscriptions en ligne sont conseillées (avec HelloAsso par exemple). Cela facilite la gestion des manifestations et limite les queues pour ces inscriptions le jour J. Les clubs peuvent y inscrire leurs membres volontaires, cela gomme les réticences de certains pour ce type de procédure.

Demander les n° de licences sur les bulletins d'inscription, cela facilite l'utilisation du logiciel Gilda (voir le site du codep à ce sujet).

La majoration du tarif pour les inscriptions sur place est discutée. Il y a des « pour » et des « contre ». La liberté est laissée aux clubs organisateurs mais on conseille une majoration faible, de 1 ou 2 €, si elle est choisie. En pratique, il faut mettre sur les outils de communication ce tarif majoré comme tarif normal et mettre le tarif en ligne en tant que tarif réduit (pour être en conformité avec la réglementation fédérale).

Attention : en tapant HelloAsso dans un moteur de recherche, on peut avoir d'autres propositions que le « bon » site !

Déclarations d'organisations :

Voir le site du codep où tous les renseignements utiles sont mis (page calendrier/randonnées)

L'ancienne convention avec l'ONF est toujours en vigueur, le passage en forêt domaniale n'est payant que si l'aide de l'ONF est demandée ou s'il y a des dégradations lors de l'organisation.

Toutes à Paris en 2024 :

La recherche d'hébergements est en cours. Elle est assez compliquée car les hôteliers ont du mal à faire des devis à cette échéance étant donnée la conjoncture actuelle.

Un peu plus de 70 féminines sont intéressées, le voyage débutera fin mai (un mercredi), le défilé à Paris est le 2 juin, le retour au Mans est prévu le mercredi suivant.

Sécurité :

- Problème dû aux écluses qui se multiplient sans tenir compte de l'obligation de laisser un passage réservé aux vélos. Des accidents récents ont eu lieu à cause de refus de priorité dans ces passages. Mireille envisage une intervention auprès de la préfecture.

- Une autre difficulté : l'étroitesse de certaines rues mises en double sens cyclable. Y croiser des voitures est dangereux.

- D'autre part, les pistes non entretenues « obligent » des cyclistes à les abandonner pour rouler avec les véhicules motorisés d'où, bien sûr, une insécurité. Une intervention avec Cyclamaine est discutée pour les problèmes dans la métropole mais beaucoup doutent de l'efficacité d'une éventuelle collaboration.

- Certains évoquent enfin la possible dangerosité des guidons pour triathlètes utilisés en cyclotourisme. Ces cintres sont interdits à Paris-Brest-Paris. Le sont-ils dans nos sorties ? Mireille va se renseigner.

Accueil de personnes non licenciées :

Tout non licencié peut essayer sans engagement nos sorties lors de 3 essais. C'est parfois insuffisant.

Mireille rappelle qu'une convention de pré-accueil permet d'étendre ponctuellement ces essais à une dizaine de sorties.

Communication :

Pour fiabiliser (un ordinateur peut tomber en panne) celle du codep vers les clubs, le CD du codep choisira 2 destinataires par club, le président et le correspondant. Mais le président est souvent aussi le correspondant. Mireille indique que celui-ci sera alors remplacé par le secrétaire.

Label Trans'Sarthe :

Sébastien Labbé (COC Château) s'interroge sur l'attribution de ce label. On lui répond qu'il est ancien, qu'il date de l'essor du VTT et de la création dans le département voisin de La Mayenne du « Tour de La Mayenne VTT », pour profiter aussi de cet essor. Le choix fait alors (exclure les organisations présentant des parcours sur route) est discutable. Des critères de qualité paraissent meilleurs. Le CD du codep en discutera.

Comment choisir une date pour une nouvelle organisation ?

Il faut contacter Yannick pour avoir des dates possibles, lui en donner une dès qu'elle est choisie sachant que des ajustements seront possibles après.

Le samedi est un jour possible, des clubs ont déjà fait ce choix.

Le site Nafix.fr permet de voir des dates antérieures, notamment celles d'organisations hors FFCT.

Une semaine fédérale en Sarthe ?

C'est un projet qui a été étudié récemment puis abandonné, faute de bénévoles.

Néanmoins, un projet de SF à Château-Gontier, tout près de La Sarthe donc, est bien avancé. Plusieurs parcours iront naturellement en Sarthe.

Matériel pour les prochaines organisations:

Bombes de marquages temporaires : elles sont distribuées.

Gobelets rétractables à vendre aux participants (coût d'achat : 1 €).

Livrets d'accueil (gratuits) de la fédération.

Remise de récompenses aux bénéficiaires absents à l'AG du coreg :

Diplômes de Reconnaissance Fédérale : Bernard Masserot, Yves Coutard, Bernard Bouvet, Brigitte et Serge Mettais.

Médaille de bronze de la FFCT : Jen-Yves Guillou.

Médaille du coreg 2021 au COC de Château, 2022 au club de Tuffé, tous les deux pour l'accueil des jeunes et l'investissement de Martine et André lors des SNEJ.

Le trophée du Challenge de France pour les clubs de moins de 35 adhérents est remis à Tuffé.

La traditionnelle galette clôture de façon sympathique cette réunion des clubs

le secrétaire du codep, Bernard Migot

la présidente, Mireille Touchard

